La liste des lauréats de notre Concours du plus Gracieux Sourire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

2.141e M. VOSSAERT Théophile, rue Jean-Jaurès, 406, à ANZIN.
2.142e M. PETIT François, rue de la Cense, 4, à BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS.
2.143e Mme Euphrasie ROUZE, rue de la Justice, 61, à LILLE.
2.144e M. DUBOIS Albert, rue Pierre-Legrand, 272, à FIVES.
2.145e Mlle Marlette VANPUYEMBROUCKE, rue de la Rianderie, 22, à MARCQ-EN-BARŒUL.
2.146e Mlle Jacqueline FIEVET, rue Anatole-France, 96, à ERUAY-EN-ARTOIS.
2.147e M. STIEVENART Edgard, rue Jeanne-d'Arc, 8, à ARMENTIERES.
2.148e Mme Jérôme VAREY, rue des Magnolias, 19, à LAMBERSART.
2.149e M. WIART Pierre, rue de Douai, 23 bis à SIN-LE-NOBLE.
2.150e M. MARTIN Remain, rue Giraud, 76, à LOMME-DELIVRANCE.
2.151e M. DESPIERRES Georges, rue Henri-Chesquière, 215, à LOMME.
2.152e M. DUHEZ Lucien, rue Mirabeau, 57, à LOOS.
2.153e M. Arthur HOLLUYN, rue Maisence, 65, à FIVES-LILLE.
2.154e M. LOMBARD Alexandre, rue Jean-Baptiste-Dumas, 30, MARAIS-LE-LOMME.
2.155e M. PANTIN Charles, rue Blériot, 2, à WATTRELOS.
2.156e M. BLANQUET Gaston, rue du 4 Septembre, à LIEVIN.
2.157e Mlle VAN WOMTERGHEM, rue de Londres, Cité Manu, 5, à LOOS.
2.158e Mlle VANDENBERGHE, rue Jeanne-Hachette, 200, à LILLE.
2.159e Mlle Valentine WIART, rue Etienne-Dollet, 1, à FIVES-SAINT-MAURICE.
2.160e M. MOMONT Augustin, Cité Hély-d'Oissel, 14, à NOYELLES-GODAULT.
2.161e Mlle Solange BAMPS, rue de Russie, 19, à FIVES-LILLE.
2.162e Mme Marie VAN DAMME, rue Paul-Bert, 16, à ROUBAIX.
2.163e Mme BARRES-DUTERTRE, rue Blériot 33, à BRUAY-EN-ARTOIS.
2.164e M. LIBERT Gaston, rue Germain-Delbecque, à LIEVIN.
2.165e M. FACON Louis, rue Marmottan, 53, à BRUAY-EN-ARTOIS.
2.166e M. DEMOOR Georges, rue d'Arras, 112, à LILLE.
2.167e M. BEEUSAERT Edmond, rue des Trois Villes, 23, à CROIX.
2.168e M. VANDENBERGHE Gustave, rue Jeanne-Hachette, 200, à LILLE.
2.169e M. DEHASPE Edgard, route de Valenciennes, 20, à ST-AMAND-LEZ-EAUX.
2.170e Mme DUTHOIT Germaine, rue de Rome 45, à ROUBAIX.
2.171e M. DURAND Fortuné, rue Duriez-Bourriez, à ARMŒULLIN.
2.172e M. PIQUETTE Maurice, Chemin particulier Louise-Michel, 6, à ANZIN.
2.173e Mlle DESSAIN Marie, rue de la République, 7, à DECHY.
2.174e M. Georges VAN DE WEYGHE, rue d'EMMERIN, 10, cour Sinez, à LILLE.
2.175e Mme DEJAEGHERE, rue Gambetta, 21, à ANNŒULLIN.
2.176e Mlle Lydie MERCKX, rue Gantois, 52, à LILLE.
2.177e M. CARLIER Alphonse, rue de Lambres, 32, à SIN-LE-NOBLE.
2.178e Mlle Emilienne VANDEWYNGAERDE, Allée Saint-Georges, 10, à ARMENTIERES.
2.179e Mlle PLUQUIN Jeanne, rue Félix-Faure 9, à HOUPLINES.
2.180e Mme Angélina DEFRETIN, rue du Château, à CHEMY.
2.181e M. DESCAMPS, rue Carnot, 675, à THUMESNIL.
2.182e M. CARLIER Marcel, rue d'Esquerchin, 92, à THUN-L'EVEQUE.
2.183e Mme LAGACHE, rue du Plouich, à PHALEMPIN.
2.184e M. ROUSSEL André, rue Thiers, 19, à LA MADELEINE.
2.185e M. GOUBET Georges, rue des Elites, 13 bis, à LILLE.
2.186e M. Louis DUPONCHELLE, rue de Verlinghem, à QUESNOY-SUR-DEULE.
2.187e M. BLONDEL, rue de l'Egalité, à LABEUVRIERE.
2.188e M. BRULANT Juste, Avenue de la Victoire, 9 à VALENCIENNES.
2.189e Mlle DE SMET Germaine, rue Maréchal-Mortier, 5, à FIVES-LILLE.
2.190e M. DUMEZ Georges, rue Augustin-Dupiez, 3, à LILLE.
2.191e Mlle STIEVENARD Renée, Quartier Chabaud-Latour, 121, à DENAIN.

Ce dernier lauréat a donné le chiffre de 376.350 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 135.115, nombre de réponses parvenues : 41.235.

Lire demain, la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille

Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 9 du Règlement, disant :

« La liste des prix représente une valeur de 151.500 francs. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 186, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes.

« Il suffira aux concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer.

« Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

L'importante assemblée des Mutilés du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Degouy retraça ensuite les travaux réalisés par le Groupe Départemental, l'organisation de ce groupe et les projets d'avenir en étude. Il fit ensuite l'éloge funèbre de M. Cruchart, ancien président-adjoint, récemment décédé.

M. Langeron, préfet du Nord, se déclara être très touché des souhaits de bienvenue et de la remise de la plaquette. Il se félicita également des bons rapports qui existent entre l'Administration et le Groupement des Mutilés, dont la collaboration dans les diverses œuvres entreprises par le département s'est montrée efficace.

M. le général Bocquet remercia M. Degouy pour la remise de la plaquette et témoigna sa satisfaction pour la grande harmonie qui règne tant entre les membres du Groupement qu'entre les sociétés de militaires ou victimes de la guerre du département.

Ces trois allocutions furent soulignées d'applaudissements unanimes, puis la parole fut donnée à M. Deconninck, pour la lecture du rapport administratif. Ce rapport expose la division du travail qui est appliquée dans le Groupement départemental. Il cite le nombre de lettres reçues et expédiées, le nombre de membres et celui des nouvelles adhésions.

Après le départ de MM. Langeron et du général Bocquet, le Groupement s'est réuni de nouveau pour l'examen de questions particulières.

Le Xe Anniversaire de l'Union des Mutilés de Lille

Hier, l'Union des mutilés, réformés, veuves, orphelins et ascendants de Lille et environs a célébré avec éclat son dixième anniversaire.

Dans la matinée, furent reçus à la gare les membres des sections du département. De là, le cortège des membres de l'Union et des délégués des autres Associations, précédé de 19 drapeaux de Sociétés se rendit par la rue de la Gare au monument aux morts où le président M. Balavoine déposa une gerbe de fleurs.

Accompagné par la musique des chemins de fer, le cortège se rendit ensuite par la rue Nationale et le Boulevard de la Liberté au restaurant du Ramponneau, où furent offerts des vins d'honneur et où MM. Balavoine et Hennebulle, président des anciens sous-officiers, levèrent leur verre aux anciens combattants et aux mutilés de guerre.

L'assemblée générale

Avant le banquet, eut lieu l'assemblée générale. M. Parmentier, vice-président, prit la premier la parole et exposa les services considérables rendus par l'Union depuis sa fondation.

Ensuite, M. Joseph Maes, trésorier, après avoir exposé la situation de la société au point de vue financier, indiqua que la question de la construction de 54 maisons à bon marché à Fives recevait enfin une solution favorable ; il est permis à présent d'espérer que la pose de la première pierre pourra avoir lieu incessamment.

Enfin, M. Balavoine fit un exposé très clair de la question de la retraite du combattant. Il montra quels étaient les principes sur lesquels elle était basée, la justification de son taux, ses répercussions financières, la méthode suivie par la Confédération Nationale pour la faire aboutir. Il insista ensuite sur la nécessité pour les anciens combattants de réclamer la carte du combattant, puisque, elle seule, pourra ouvrir le droit à la retraite.

Le banquet

A midi et demi, les adhérents de l'Union et leurs invités se retrouvèrent dans la grande salle du Ramponneau pour un banquet de 150 couverts où régna la plus grande cordialité. A côté du président, avaient pris place les représentants de sociétés sœurs et notamment l'A.G.M.G., l'U.N.M.R., l'U.N.C., les anciens du génie, les chars d'assaut, les évadés de guerre, les anciens de l'Armée d'Orient, les prêtres anciens combattants, les anciens du 43e, les anciens sous-officiers, les anciens brigadiers et caporaux, la Mutuelle des défenseurs de Lille, les fonctionnaires temporaires de l'Etat, la Fédération Mutualiste des anciens combattants, etc. Parmi les sociétés étrangères, étaient les Associations des anciens combattants belges et italiens. D'autre part, le Conseil d'Administration était présent, presque en complet.

Au champagne, le président, M. Balavoine, se leva pour remercier d'abord les délégués belges et italiens, et il promit que les membres de l'Union seraient nombreux au Congrès qui se tiendra à Pâques à Bruxelles. Puis il félicita chaudement le Comité d'entente des Associations Lilloises, qui, grâce au concours d'hommes dévoués comme MM. Goudaert, Courcol, Novelli, Delvinquier, Mullier, etc., exerce une action bienfaisante sur les rapports entre Associations.

Il salua avec joie la présence des camarades d'autres Associations de mutilés représentées au banquet. Puis il félicita ses six vice-présidents de leur dévouement, M. Parmentier qui s'occupe plus spécialement du contentieux ; M. le docteur Hamel, des ascendants ; Mme Hanicotte des veuves de guerre ; M. Coviliers, du recrutement des adhérents ; M. Manin, du placement des invalides, et M. Maurice Vincent, député, des questions d'ordre législatif.

Après avoir signalé les services éminents rendus par les administrateurs MM. Maes, Vanroey, Langlois, Michel, Colas et Leblond, il se réjouit de la présence de M. Alrig, directeur de l'école de rééducation de Tourcoing qui, bientôt, sera transférée à Roubaix. A ce sujet, il souligna tout l'intérêt que comporte le maintien dans le département du Nord de l'école des mutilés de guerre, qui sera bientôt école des mutilés du travail, dans le département du Nord.

Puis, il remercia M. Cassel des services constants qu'il n'a cessé de rendre aux mutilés de guerre et lui exprima très chaleureusement la gratitude de tous.

Il se lit l'interprète de l'Union pour remercier la presse, qui aide si puissamment son action, et il fit boire un bon en son honneur.

Enfin, M. Balavoine rappela à ses camarades qu'à côté de leurs droits qui seront toujours mieux défendus si les anciens combattant restent unis, il y a des obligations envers le pays, pour lesquelles l'union est tout aussi nécessaire. Cette allocution fut prononcée au milieu d'applaudissements enthousiastes.

Ce fut aussi par des applaudissements unanimes que furent accueillies les paroles éloquentes prononcées par M. Goudaert, au nom de l'U.N.C. ; Courcol, au nom du Comité d'Entente ; Cassel secrétaire général de la Fédération du Nord.

Ensuite prirent tour à tour la parole MM. Maréchal d'Escautpont ; Gillon de Sainghin ; Boucquet de La Bassée ; Groux de Salomé ; Delfosse de Wavrin. M. l'abbé Seynave, mutilé de guerre et vice-président de la P.A.C., en termes élevés, salua ses camarades de guerre et, lui aussi, leur demanda de maintenir l'union entre eux.

Enfin, M. Parmentier, vice-président, reprenant à son tour les conseils de concorde qui avaient été donnés par les précédents orateurs, marqua la haute portée des manifestations de la journée au sein de l'Union, et fit chanter un vivat en l'honneur du président M. Balavoine.

Le banquet se terminait à peine que les tables furent enlevées pour que puisse commencer une sauterie menée par un jazz endiablé et conduit par M. Valbrun, membre de l'Union.

La grave affaire de fraude de Trélon

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Durieux tira quelques coups de revolver pour essayer de crever les pneus. Ce fut en vain. Avec son subalterne, il courut alors chez un boulanger de Trélon dont il frêta l'auto et il se lança à la poursuite du fuyard. Ce dernier avait pris un chemin détourné. On ne devait plus le revoir.

Une trouvaille importante

Si étrange que cela parut, c'était bien Descarpentries, un jeune préposé d'Avesnes, qui avait ainsi brûlé la politesse à ses collègues, au risque de les tuer. On ne devait pas tarder à le retrouver.

Des papiers recueillis au moment de la fuite de l'automobiliste avaient attiré l'attention de l'Administration des Douanes sur un individu habitant Le Cateau, le nommé Jocaille. Indirectement, on allait revenir à Descarpentries. Ce dernier, toutefois, restait l'objet d'une étroite surveillance, car depuis un certain temps déjà, sa conduite paraissait singulière.

Une accusation formelle

Une perquisition faite chez Jocaille permit de découvrir une dizaine de boîtes de saccharine d'origine hollandaise, qu'il vendait à un prix fort avantageux, 450 fr. le kilo. Jocaille avoua avoir déjà vendu six de ces boîtes à un charcutier du Cateau. Lorsqu'on lui demanda la provenance de cette marchandise qui avait été importée frauduleusement, il déclara la tenir d'un nommé Lebrun, dit Verchin, demeurant à Saint-Aubert. « Verchin, ajouta-t-il, vint me les apporter en compagnie d'un douanier ». L'affaire se corsait.

On alla perquisitionner chez Verchin et on y trouva une dizaine de kilos de tabac belge. Tout cela fut tenu secret jusqu'au samedi matin, jour où Jocaille et Verchin furent convoqués dans le cabinet du procureur de la République. Là, on avait déjà habilement amené le préposé Descarpentries, que l'on ne soupçonne pas à tort, semble-t-il.

Devant le juge d'instruction

En effet, Verchin et Lebrun se « mettent à table » et désignent Descarpentries comme étant leur pourvoyeur. C'est lui qui fournissait le tabac et vendait la saccharine au prix de 450 fr. le kilo. Le douanier nie, mais les accusations sont si formelles que le juge d'instruction a décerné un mandat d'arrêt contre ses deux complices et contre lui.

Comment, dans le corps des agents de l'Administration des douanes, pour qui l'honneur n'est pas un vain mot et dont le dévouement et la probité professionnels sont dignes d'éloges, Robert Descarpentries en était-il arrivé à trahir son serment et à mener cette double vie de mensonges ?

Un train de vie extraordinaire

Descarpentries, nous ont dit quelques-uns de ses collègues, est arrivé à Avesnes il y a quatre ans. Marié, père d'une fillette, il s'est installé très modestement et l'aisance était loin de régner dans son foyer.

Soudain, cela date de deux ans environ, sa situation changea complètement. Il achète un side-car, puis une auto, encore une autre, il meuble sa maison richement, il entreprend la construction d'un garage. Dans le ménage, on ne se refuse rien, il dépense l'argent sans compter et s'amuse. On le voit dans les établissements de plaisir où il offre généreusement à boire. Son traitement, cependant ne pouvait lui permettre ce train de vie qu'il menait. D'où venait l'argent ? On n'osait encore le supposer. Pour ses amis, ses collègues, il était toujours bon camarade. En service, il était un agent sévère, incorruptible, mais son travail terminé, au volant d'une auto, il partait. A la nuit tombée, il rentrait chez lui. Le douanier était devenu contrebandier. On a pu supposer un moment que Descarpentries pouvait tenir des revenus supplémentaires de ses parents.

Les parents de la femme de Descarpentries sont d'honnêtes fermiers d'Eppe-Sauvage. L'arrestation de leur beau-fils les a atterré. « C'est, disent-ils, un bon garçon, mais un peu « tête envolée ». Nous lui avons donné quelques subsides, mais certes pas assez pour soutenir le train de vie qu'il menait ».

De nouvelles surprises

Que faisait-il au cours de ses promenades nocturnes ? La façon dont il esquiva les investigations du bon-brigadier de Trélon permet de le supposer : les accusations des contrebandiers ses comparses, en témoignent. Il faisait de la fraude. Quelques-uns de ses collègues le soupçonnaient de trafiquer, mais quel douanier eut osé arrêter ce collègue qui passait, offrait un verre, une cigarette.

Jocaille et Verchin l'ont livré, mais il est vraisemblable que ces deux individus n'étaient pas les seuls recéleurs avec qui il eût affaire.

Déjà, on cite d'autres noms, des personnes avec qui il était en relations, des relations assez suspectes, étant donné la profession de Descarpentries et celle des individus, et on s'explique maintenant pourquoi, dans la région d'Avesnes, depuis dix-huit mois, les contrebandiers ne faisaient plus parler d'eux.

Il est vraisemblable, en effet, que Descarpentries, tant soit peu au courant des embuscades qui étaient préparées chaque jour, dressait ses batteries et que ses comparses profitaient de ses conseils.

L'enquête qui se poursuit doit, croit-on, amener de nouvelles surprises car, si l'affaire jusque maintenant se résoud à un trafic de tabac et de saccharine, il semble que son commerce ait également pu porter sur la cocaïne et l'on parle de voyages mystérieux et nombreux que faisaient, à Saint-Quentin, des individus actuellement sous les verrous.

L. B.

La Distribution des Récompenses à la Société Industrielle du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Lievin Danel procéda ensuite à la distribution solennelle des récompenses annuelles. En voici la liste :

Fondation Kuhlmann. — Grande médaille d'or : M. Louis Blériot, ingénieur, aviateur, commandeur de la Légion d'honneur.

Prix Edmond Faucheur. — Médaille d'or : M. Eugène Wibratte, ingénieur-conseil I.D.N.

Prix Emile et Omer Biga. — Médaille d'or : M. Léon Patin, chef porion aux Mines d'Aniczcourt.

Prix du cinquantenaire de la Société Industrielle du Nord de la France. — 1.000 francs en espèces : M. Emile Lesage, directeur des établissements Léon Crépy fils et Cie, à Lambersart.

Fondation Agache-Kuhlmann. — Un livret de caisse d'épargne de 100 francs et un diplôme : MM. Emile Boone, Lille ; Eugène Briot, Loos ; Charles Chartrer, Cambrai ; Henri Cheuva, Lille ; Désiré Deligny, Loos ; Théodore Depannemacker, Loos ; Désiré Dutholt, Seclin ; Pierre Lauwagie, La Madeleine ; Mme Jeanne Calelle, Cambrai ; MM. Louis Leignel, Loos ; Henri Mytteneare, à Marcq-en-Barœul ; Arsène Nevraumont, La Madeleine ; Charles Pipelart, Seclin ; Anatole Portier, Marcq-en-Barœul ; Florimond Struye, à Loos ; Mme Marguerite Tourbez, Seclin.

MEMOIRES DE CONCOURS — Une médaille de vermeil : M. Pierre Fournier, ingénieur à l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur pour son mémoire sur « La détermination des efforts dus à la dilatation des tuyauteries planes ». Une médaille de vermeil : M. Louis Studer, à Tourcoing. Une médaille d'argent : M. Gaston Destriez, Lannoy. Une médaille de bronze : M. Lucien Heuclin, ingénieur I.D.N.

CONCOURS DE TISSAGE. — 1er prix, une médaille d'argent à M. Jean Delaere, de Roubaix ; 2e prix, une médaille de bronze, à M. Victor Labousse, de Roubaix ; une mention à M. Henri Duvivier, de Roubaix ; une mention à M. Albert Toulier, de Roubaix.

Directeurs, contremaîtres, employés. — Une médaille de vermeil à M. Jean Delaye ; une médaille de vermeil à M. Emile Buhrer, à Roubaix ; une médaille d'argent à M. Maurice David, à Lille ; une médaille d'argent à M. Abel Deschodt, à Lille ; une médaille d'argent à M. Raymond Ducouvent, à Marcq-en-Barœul ; une médaille d'argent à M. Louis Roussel, à Lille ; un diplôme de médaille d'argent à M. Paul Kieken, à Lille.

Comptables. — Un diplôme de médaille d'or et une médaille de vermeil à M. Edmond Delemer, à Lille ; à M. Georges Catteau, à Marcq-en-Barœul ; une médaille de vermeil à M. Lievin Lefebvre ; à M. Auguste Hirnaux, à Lille ; une médaille d'argent à M. Arthur Fontaine à Lille ; à M. Victor Beaurepaire.

Prix offert par la Société Industrielle au Major de l'Institut Industriel. — Une médaille d'or à M. Raymond Renard, à Lille.

Prix offert par la Société Industrielle au Major de l'Institut Electromécanique. — Une médaille de vermeil à M. Jean Simonot de Paris.

CONCOURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — **Section A.** — **Section des élèves ingénieurs.** — 1er prix, un diplôme de médaille d'argent, à M. Henri Pacquier, de Lille ; 2e prix, une médaille de bronze à M. Philippe Merches ; une mention à M. Paul Buron ; à M. Georges Brillion.

Section B. — **Section des Dessinateurs.** — 1er prix ex-aequo, un diplôme de médaille d'argent à M. Alfred Allard, à Valenciennes, et à M. Arnould Schier, à Ronchin ; 2e prix ex-aequo, une médaille de bronze à M. André Buard, à Lille ; et à M. Yves Rachez ; une mention à M. Guy Sixois-Laflame, à Roubaix.

Section C. — **Elèves des Ecoles Professionnelles.** — 1er prix, un diplôme de médaille d'argent à M. Roger Codron à Lille ; 2e prix, une médaille de bronze à M. Albert Poldevin, à Lille ; une mention à M. Fernand Savary, à Lille ; à M. Jacques Lévêque d'Armentières ; à M. Etienne Buchler, à Fournes et à M. Pierre Blandemeur, à Fournes.

Section D. — **Section des Mécaniciens.** — 1er prix, un diplôme de médaille d'argent à M. Charles Carrette, à Roubaix ; 2e prix, une médaille de bronze à M. Jean Derwel (Ateliers d'Hellemmes) ; une mention à M. Pierre Parsy, à Roubaix ; à M. Jean Fiévet, à Sin-le-Noble ; à Fernand Lefebvre, à Roubaix ; et à M. Achille Baron d'Hellemmes.

(à suivre)

Le nouvel ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

Par arrêté du 18 janvier 1930, M. Genel, ingénieur en chef hors classe des Ponts et Chaussées à Quimper, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Lille à dater du 1er février 1930 du service ordinaire des Ponts et Chaussées du département du Nord, en remplacement de M. Fournier, placé dans la situation de disponibilité pour convenances personnelles.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 20 Janvier 1930

Soleil : Lever à 7 h 37 ; coucher à 16 h. 27.
Lune : Lever à 23 h. 52 ; coucher à 10 h. 31.
Aujourd'hui : Saint-Sébastien. Demain : Sainte-Agnès.

METEOROLOGIE — Station de Lille : Observations faites le 19 janvier 1930, à 10 h. 25.

Baromètre : 765 mil. 7 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 3 mil. 2.

Thermomètre : Fronde : 9.0 ; minima : 6.4 atteint à 5 heures le matin ; maxima : 9.5 atteint à 14 heures la veille.

Etat hygrométrique : 87 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : néant ; Direction du vent : Sud ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du Ciel : nuageux.

Temps probable pour lundi : un peu froid, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel se couvrant avec quelques pluies et devenant nuageux avec belles éclaircies, minimum stationnaire.

DEUIL. — Nous apprenons la mort de M. Jean Sales, retraité de la gendarmerie, médaillé de 1870, décédé à Lille à l'âge de 84 ans. Le défunt était le père de M. Michel Sales, commissaire aux délégations judiciaires, à Lille.

— On annonce le décès, survenu hier à 11 heures à Bergues de M. Louis Sapelier, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Nord, maire de Bergues. M. Sapelier fut élu maire en 1912, en 1921 il succéda au Conseil général à M. Blanckaert, son 1er adjoint et fut chaque fois réélu.

Accord complet à La Haye à propos des Réparations allemandes

Nous avons annoncé hier, en « Dernière Heure », que M. Tardieu avait adressé à M. Briand un télégramme lui annonçant les conclusions définitives de l'accord pour les réparations allemandes.

La Commission allemande s'est ds nouveau réunie dimanche, au Binnenhof, à La Haye, en séance privée et **tous les accords relatifs aux réparations allemandes ont été approuvés.**

Situation améliorée en ce qui concerne les réparations orientales

Quelques réserves ont été faites, les unes quant au fond, les autres de pure forme, par les puissances de la Petite Entente. On sait que, par l'article 145 du plan Young, qui fait disparaître la solidarité entre l'Allemagne et ses anciens alliés, les réparations orientales rejoignent les réparations allemandes. Tant que les problèmes posés par les réparations orientales ne seront pas résolus, les réserves formulées par les puissances de la Conférence en donnant acte aux puissances de la Petite Entente seront nécessairement maintenues. La suprême et dernière difficulté est là. Mais M. Jaspar, président de la Conférence, en donnant acte aux puissances de la Petite Entente de leurs réserves, a exprimé la conviction que les raisons de ces réserves auraient disparu d'ici à la séance de clôture de lundi matin. Les négociations relatives aux réparations orientales se poursuivent d'ailleurs très activement, sous la présidence de M. Loucheur. La Commission des réparations orientales a siégé toute la matinée au Binnenhof. On a l'impression que la situation s'est, hier matin, sensiblement améliorée, grâce, surtout, au rapprochement qui s'est produit entre les points de vue tchéco-slovaque et hongrois.

Un déjeuner offert, hier, par M. Loucheur

M. Loucheur a invité à déjeuner, hier, les représentants des puissances de la Petite Entente. La conversation continue donc et la Commission des réparations orientales peut achever l'élaboration des textes qui la concernent. M. Loucheur, son président, soumettra ces textes ce matin, à 9 h. 30, à l'adhésion des puissances invitantes et la séance finale pour la signature pourrait avoir lieu à 10 heures 30.

La grande Conférence navale de Londres

L'arrivée de M. Tardieu

M. Tardieu est arrivé dimanche matin à Londres, à 8 h. 46. Il a été reçu à la gare par M. Henderson, ministre des Affaires étrangères britannique ; MM. Wegwood Ben, ministre des Colonies ; Van Sittart, sous-secrétaire permanent au Foreign-Office ; M. de Fleuriau, ambassadeur de France ; Moysset, directeur du Cabinet du Président du Conseil ; Peycelon, directeur du Cabinet de M. Briand ; le Consul de France et le haut personnel de l'ambassade et du consulat.

Le Président du Conseil français s'est entretenu dans la matinée avec MM. Briand et Leygues.

Arrestation d'un père indigne à Bouchain

La gendarmerie de Bouchain a arrêté le nommé Germain Bricout 43 ans, manœuvre ; sa fille Germaine, âgée de 15 ans, l'accuse le l'avoir violentée et à dû recevoir les soins de M. le docteur Vienne.

Conduit dimanche matin au Parquet de Valenciennes, cet individu a été écroué, après avoir subi un interrogatoire d'identité.

L'auteur du drame d'Auteuil a succombé

Nous avons relaté hier le drame qui s'est déroulé samedi dans une clinique d'Auteuil et au cours duquel M. De La Sota blessa très grièvement de quatre balles de revolver sa femme, Mme De La Sota, née Guerrera, demeurant chez sa mère, 7, rue Hervieu, à Neuville et nièce de M. Pérès, ambassadeur d'Argentine, à Rome, venue à la clinique du N° 2 de la rue du docteur-Blanche, recevoir les soins que nécessitait son état de santé.

M. De La Sota prit ensuite la fuite et, arrivé rue de l'Assomption, il se tira deux balles dans la tête et fut conduit dans un état désespéré à l'Hôpital Boucicaut, où il est décédé, hier, à 9 heures du matin.

L'état de Mme De La Sota est satisfaisant.

Le Grand Prix d'Amérique gagné par « Amazone B » à Vincennes

Le Grand Prix d'Amérique, qui commence la série des internationaux, avait attiré hier sur l'Hippodrome du Plateau de Gravelle, à Vincennes, un public extrêmement nombreux. Le Ministre de l'Agriculture assistait à la réunion.

L'épreuve la plus importante du programme dans laquelle se rencontraient un Belge, un Hollandais et un Américain, avec nos meilleurs représentants, au Sulky, est revenue à l'excellente « Amazone B » qui a gagné avec une extrême facilité, devant « Uranie », longue à se mettre dans son train. Plusieurs fautes commises dans le parcours ne lui ont pas permis de donner toute sa mesure, mais elle a fini seconde dans une allure extrêmement rapide. Seul des chevaux étrangers, « Sam Williams », le cheval américain, a figuré jusqu'au petit bois, mais à cet endroit, il était dépassé par « Benjamin II ». « Amazone B », etc... et terminait la course à la sixième place.

Le temps de la gagnante est de 1' 26" 1/10 au kilomètre, tandis que le temps de « Uranie » qui lui rendait cinquante mètres, est de 1' 24" 3/5.

Aucun accord sur les heures de travail à la Conférence du charbon à Genève

Une dépêche de Genève annonce que la conférence du charbon, après avoir rejeté, par 13 voix contre 13 et une abstention, deux propositions transactionnelles gouvernementales, hollandaise et allemande, tendant à fixer à 7 h. 30 la durée du travail dans les mines, après une période transitoire pendant laquelle cette durée serait de 7 h. 45, a reconnu l'impossibilité d'un accord.

La conférence du travail tranchera la question.

La conférence du charbon s'est séparée après adoption du rapport du Conseil du B. I. T.

Le record de France d'altitude battu par l'aviateur Lemoigne

L'aviateur Lemoigne, sur monoplan de 450 chevaux, a pris le départ à 11 h. 40, ce matin, de l'aérodrome de Villacoublay, pour tenter de s'approprier le record mondial d'altitude pure. L'atterrissage est prévu pour 13 h. 15.

Il a atterri à 13 h. 50, soit après 2 h. 10 de vol. A lecture directe, les barographes indiquent une montée de 11.500 mètres ; le record de France serait donc battu. Au-dessus de 10.000 mètres, Lemoigne a trouvé un vent violent et de forts remous, qui ont mis son appareil en difficulté (amorçage en vrille). Une température de 60° a été enregistrée ; les mâts et le pare-brise étaient recouverts de plusieurs centimètres de glace.

Le résultat officiel de la montée ne sera connu que dans quelques jours, lorsque les laboratoires des Arts et Métiers auront vérifié les barographes. L'aviateur a déclaré, à sa descente d'appareil, que l'avion avait atteint son plafond ; il fera une nouvelle tentative avec un appareil possédant une plus grande voilure.

La politique régionale

LES SOCIALISTES ET LA PARTICIPATION MINISTERIELLE

La Fédération du Nord se prononça ainsi : 356 contre, 99 pour

Les sections de la Fédération Socialiste du Nord se sont réunies en Congrès hier, salle du Conservatoire, à Lille. Cinq cents délégués représentaient deux cents communes. Les tribunes réservées aux membres du Parti, non délégués, étaient archicombles.

M. Bondues présidait le bureau entouré de MM. De Brabander, Frey, Laurent, Lebas et Salengro.

Contre la Participation

Outre un grand nombre de délégués, se prononcèrent plus particulièrement contre la participation : MM. Bracke, député du Nord ; Brodel, conseiller municipal de Lille ; Couteaux, maire de Saint-Amand ; Lebas, maire de Roubaix.

M. Bracke contesta formellement à M. Kautsky, le vétéran de la Social-Démocratie qui dans le « Vorwaerts » s'est prononcé pour la participation, le droit de se prononcer en connaissance de cause quant au problème qui met présentement aux prises les deux fractions du socialisme en France.

M. Brodel invoqua l'exemple de feu Gustave Delory, puis condamna énergiquement toute collaboration avec le Parti radical dont il dénonça « les compromissions dans tous les domaines » et dont il affirma qu'il « ne vit que des miettes de son histoire ».

M. Couteaux déclara qu'il parlait au nom de l'arrondissement de Valenciennes. A ce titre, il affirma que « la Participation aurait fait le jeu du Parti Communiste ». Certaines de ses déclarations aux termes desquelles si la participation l'avait emporté, des socialistes auraient quitté le Parti, provoquèrent des mouvements divers.

M. Lebas répondit à l'article où M. Karl Kautsky se prononce pour la Participation à l'heure présente. Il souligna que le leader de la Socia-Démocratie a pris soin de marquer qu'il n'est pas dit qu'elle permettra la réalisation de réformes. Affirmant parallèlement que, dans la pensée de Kautsky, elle doit servir la paix, il montra que M. Kautsky, mieux informé n'aurait pu tenir ce langage puisque les radicaux viennent de voter trois milliards et demi pour ce que le Gouvernement considère comme la défense de nos frontières. Il termina en adjurant la Fédération du Nord de garder son esprit de lutte de classe.

Pour la Participation

Parlant en faveur de la participation, M. Roger Salengro attaqua en ces termes : « Si le Parti entend pratiquer une politique d'intransigeance en refusant d'entrer au Gouvernement, qu'il se montre jusqu'au bout logique : Qu'il ordonne à la fois l'exercice du Pouvoir où il ne se maintiendra que grâce à l'appui des groupes de gauche et la politique de soutien à l'égard d'un Gouvernement que ces derniers formeront ! »

M. Roger Salengro déclara ensuite qu'il n'entendait pas rappeler les offres de M. Daladier et les raisons qui amènerent le groupe parlementaire à demander qu'on les agrée. Il se contenta de rappeler, se basant sur des précédents, que le groupe parlementaire avait le droit de faire connaître son opinion.

Il invoqua ensuite l'opinion de M. Jouhaux proclamant que « le syndicalisme ne se contente pas de formules, mais exige des réalisations » et fait état des appels des socialistes allemands et italiens adjurant les socialistes français « d'entrer dans un Gouvernement de coalition résolu à servir la paix et à se battre contre le Fascisme.

Se basant sur les déclarations de M. Daladier et sur le discours que ce dernier prononça dans le débat sur le budget de la guerre, M. Salengro affirma que le Ministère Daladier, loin de faire voter de nouveaux millions, aurait opéré une réduction massive au titre des crédits militaires.

Il termina en reprochant aux antiparticipationistes ce qu'il appelle leur défaitisme et en affirmant qu'il a plus qu'eux confiance en son Parti et dans ses hommes. Ses derniers mots furent pour adjurer son Parti « de ne pas prendre la responsabilité de maintenir par son vote, la réaction, jusqu'en 1932, au pouvoir ».

Le vote

A 14 h. 30 il fut procédé au vote.

Trois cent cinquante-six mandats se prononcèrent contre la Participation.

Quatre-vingt-dix-neuf mandats s'affirmèrent pour.

Au Conseil National d'Octobre, la Fédération Socialiste du Nord n'était prononcée contre, à l'unanimité moins deux mandats.

Le gros des mandats de la minorité, soit soixante-douze, est constitué par des sections de l'agglomération lilloise.

MM. Camier et Saint-Venant représenteront la Fédération au Congrès National en compagnie de M. Lebas et des six députés socialistes du Nord.

Pour l'Unité

Le Congrès salua du chant de l' « Internationale » le vote d'une motion de l'unanimité de la Section Lilloise, présentée par M. Bracke et conçue en ces termes :

« Placé devant le problème de la Participation des socialistes au Pouvoir, convaincu que tous les militants accepteront les décisions de la majorité, en quelque sens qu'elle se prononce ; confiant dans la foi socialiste de tous les membres du Parti ; le Congrès tient à affirmer, dans les circonstances présentes, son indéfectible attachement à l'unité socialiste fondée en 1905, défendue contre le bolchevisme en 1920 et qui doit constituer le cadre de l'unité totale de la classe ouvrière ».

FEUILLETON DU 20 JANVIER 1930. — N° 64

le mendiant du bois noir

PAR ETIENNE MICHEL

— Vous savez bien, maître, qu'elle est descendue ici, pendant que j'étais en train de remiser l'auto. Je l'ai aperçue qui remontait l'escalier quand je suis revenu.

— Est-elle réveillée ce matin ?

— Oh ! non, maître, il est à peine six heures !

— Et le jeune homme... sais-tu s'il a entendu quelque chose, cette nuit ?

— Je l'ignore. En tout cas, ils étaient fermé à clé dans sa chambre.

— Bien. Comment va Begbera, ce matin ?

— Elle est toute frileuse, maître, d'avoir passé une partie de la nuit dans le parc, à l'humidité. Je viens de pousser le calorifère.

— Tu as bien fait. Va-t'en.

Le rideau retomba, rigide, derrière Rao.

Wyoming demeura songeur, appuyé des deux mains au divan sur lequel il était assis.

— C'est formidable ! maugréa-t-il. Je ne me souviens pas du départ de cet hurluberlu de Robert...

Il eut soudain une crispation douloureuse et se tâta les poignets. Comme ils lui faisaient mal, ce matin !...

Brusquement, il se leva et dénoua un jeron.

— Je me souviens ! s'écria-t-il.

De bl